

**Daniel Bragard**<sup>01</sup>  
Parc naturel des Plaines de  
l'Escaut  
Chargé de mission

**75-82**

## «La Route paysagère» du Parc naturel des Plaines de l'Escaut Lauréat du Prix du paysage en Belgique<sup>02</sup>

*«Tout in haut de ch'terril, les bas Gardins, le Cronq'Clocher... Voici quelques noms en patois que j'ai pu repérer sur les panneaux qui composent la Route paysagère. À peine arrivée dans la région, je me sentais déjà dépaysée. (...)»*

C'est par ces mots que s'ouvre la vidéo réalisée au sujet de la découverte de la Route paysagère ; vidéo illustrant, à travers les yeux d'une jeune touriste, le parcours proposé et ses dimensions historique, culturelle et sociale.

### Un projet, une aventure...

Une aventure, c'en fut une ! Plutôt une histoire «aventureuse» car nous ne savions pas où elle nous mènerait et si nous réussirions à développer un produit alliant une multitude d'aspects différents et très complémentaires. La suite nous a rassurés. En 2000, cela débute avec le tracé d'une «route touristique» qui nous est soumis à réflexion. L'idée semble intéressante mais reste dans un tiroir. Lors de la réalisation de l'étude paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) en 2001, nous avons réalisé une analyse du circuit ressorti des oubliettes et nous avons constaté rapidement à la fois le potentiel de l'idée et la faiblesse du tracé, nous réconfortant dans l'idée qu'un projet à vocation touristique, comme tout autre projet intégrant une dimension transversale, ne peut se créer en bureau mais plutôt sur le terrain, en partant à la rencontre des acteurs locaux. La réussite des actions du Parc naturel, basées sur ce

concept depuis près de quinze ans, montre, d'une part, l'importance de s'ouvrir aux compétences locales et aux savoirs des habitants et, d'autre part, la nécessité de s'entourer de professionnels de qualité.

Enfin, en 2002, nous introduisons une demande de subvention dans le cadre du Phasing out de l'Objectif 1 sur base du programme suivant : création, autour du Réseau Transfrontalier d'Itinéraires de Promenade et de Découverte (RTIPD)<sup>03</sup>, de circuits de promenade (pédestres, cyclistes, équestres (et automobiles)) permettant de structurer un produit touristique sur plusieurs jours. Ces parcours pourront s'établir librement via des visites accompagnées s'appuyant sur les différents aménagements proposés, supports à la découverte des richesses du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

La mise en place de ce produit doit permettre de :  
— renforcer le RTIPD par la création de nouveaux itinéraires et la valorisation de ceux qui existent déjà, et répondre ainsi à de nombreuses attentes ;  
— créer des circuits thématiques et les interpréter ;  
— retenir le touriste sur le territoire et l'inciter à y revenir ;  
— créer des synergies avec les hébergements (chambres d'hôtes, gîtes et gîtes à la ferme) et les producteurs du terroir ;  
— promouvoir ces structures existantes ;  
— organiser des visites ayant pour objet les éléments structurant du PNPE ;  
— rechercher la complémentarité en matière de

**01**  
Aménagement du territoire  
– Urbanisme  
Coordinateur du projet.

**02**  
M. DECONINCK & G.  
DEVILLERS, Le prix du  
paysage en Belgique : une  
première édition wallonne,  
dans *Les Cahiers nouveaux*,  
79, Septembre 2011,  
p. 96-97.

**03**  
Réseau créé en partenariat  
avec le Parc naturel  
Régional Scarpe-Escaut  
en 1998.





- développement et renforcer l'attractivité de la zone ;
- fédérer les actions menées afin de les rendre cohérentes ;
  - développer l'économie par un accroissement de la fréquentation touristique ;
  - accroître les capacités de gestion transfrontalière et professionnelle du développement touristique ;
  - etc.

Le produit, axé sur la valorisation touristique, se déclinait plus précisément sur l'argumentaire suivant : «le balisage d'une «route touristique» permettra d'établir une liaison entre les différentes boucles d'itinéraires et les pôles d'attraction présents sur le territoire du Parc naturel. Des circuits thématiques basés sur le patrimoine naturel, minier, carrier et fluvial, sur l'habitat rural, les pépinières et les légendes devront permettre de renforcer l'attractivité des circuits de visite de plusieurs jours».

Le programme se voulait ambitieux pour le développement des activités de promenade et de découverte liées à l'environnement naturel du territoire et participant à la valorisation de son patrimoine architectural et culturel.

La subvention nous a finalement été octroyée en 2002 et, selon cette ligne de conduite, la réflexion s'est très rapidement tournée vers la stratégie à mettre en place pour «profiter» de ces moyens afin de réaliser un projet d'envergure permettant de valoriser l'ensemble des missions du Parc naturel et d'utiliser pleinement ses compétences.

#### Une mécanique bien huilée

De la réflexion s'est dégagée une démarche dont le résultat peut être résumé comme suit : cent vingt kilomètres de plaisir jalonnés de trente points d'arrêt pour appréhender, par tronçons, de manière ludique et constructive, des paysages en y consacrant pour chacun le temps qu'il souhaite.

Mais, pour arriver à cette mise en forme, il aura fallu réunir de nombreux acteurs et mettre en place une dynamique, par ailleurs régulièrement remise en question. En effet, ce projet aux multiples facettes était difficilement concevable, de par notre inexpérience à l'époque, autrement que par une remise en question systématique des interventions et des propositions des uns et des autres.

Cette remise en question permanente se faisait, malgré tout, sur base d'un canevas devenant au fil du temps l'ossature de plus en plus solide de notre projet : mise en place d'une charte graphique spécifique et cohérente sur le territoire, appel à des professionnels pointus dans leur domaine respectif (illustrateur, rédacteur, paysagiste, designer, photographe et bien entendu entrepreneur spécialisé dans la signalisation touristique) et pratique intensive du terrain. Le travail réalisé à partir de cette ossature était compilé, malaxé, trituré, absorbé et finalement mis en valeur par un Comité de suivi dont la mission était de fournir le contenu à imprimer sur les panneaux d'interprétation.

Mais, avant d'obtenir ce produit de la part du Comité de suivi, le travail de coordination était évidemment très lourd et contraignant : définition précise de la matière à travailler, réalisation de nombreux marchés publics spécifiques, suivi administratif quotidien des procédures et des rendus de chacun, dialogue avec les divers intervenants afin de garantir un esprit constructif permanent. Le souci de faire passer un message cohérent et juste est resté constant tout au long du processus et la qualité de la réflexion des intervenants qui ont perçu et intégré la force du projet, a permis de converger vers une même philosophie, une même cohérence.

Le travail de l'un était devenu absolument indissociable du travail de l'autre. On se rend compte, avec le recul, qu'il s'agissait d'un grand puzzle qui se construisait lentement, patiemment, mais finalement, malgré toutes les difficultés qu'engendre un telle démarche, avec un sentiment de

**Le travail de l'un était devenu absolument indissociable du travail de l'autre. On se rend compte, avec le recul, qu'il s'agissait d'un grand puzzle qui se construisait lentement, patiemment, mais finalement, malgré toutes les difficultés qu'engendre un telle démarche, avec un sentiment de fluidité et de logique.**



fluidité et de logique.

### Du recul...

Aujourd'hui la pérennisation du produit est une difficulté majeure. Il est utilisé à de multiples occasions, que ce soit pour la présentation d'actions du Parc naturel (même en dehors des actions sur le paysage), pour la sensibilisation des scolaires, des habitants et des élus et pour une découverte en profondeur des notions architecturales, agricoles, historiques, industrielles ou naturelles qui font du Parc naturel des Plaines de l'Escaut un territoire particulièrement attractif.

Au regard des moyens humains et financiers nécessaires à la valorisation et l'évolution de l'offre, tant du point de vue de la communication que du renforcement des liens avec des actions nouvelles (accès aux produits du terroir par exemple), la pérennisation de la Route paysagère est de nouveau une gageure pour le Parc naturel. Car il faut maintenir, c'est essentiel, une politique de tourisme diffus, avec une volonté d'éducation permanente, de valorisation de l'image du parc naturel et des communes qui le composent et d'appropriation du territoire et de ses paysages par les habitants.

Ce souci de maintien de la qualité dans le temps a fait partie de la réflexion globale initiée en amont : le type de matériau ou de matériel, la manière de les fixer, leur positionnement sur les bords de

routes en fonction de l'espace disponible et les entretiens (fauchages)...

Afin de garantir la qualité de l'offre touristique et l'image positive du projet, un entretien de l'équipement est réalisé en continu, sur base d'information sur les dégradations émanant soit de riverains, soit des services communaux. Par ailleurs, la Route paysagère est régulièrement sillonnée par tronçons par l'équipe d'entretien du Parc naturel afin de pallier toute déconvenue et garantir une signalisation à la satisfaction de tous. Les diverses activités liées de près ou de loin à la Route paysagère (animations scolaires, sorties familiales, sensibilisation...) poussent le Parc naturel à préserver, de manière correcte, ce qui est devenu la colonne vertébrale de nombreuses activités de découverte du territoire et de sensibilisation et même de gestion du paysage dans les multiples facettes qu'il revêt.

### Un projet exemplaire ?

Un des critères du règlement du Prix du paysage concernait l'exemplarité du projet. Malgré la multitude de circuits à thèmes existant en Europe et, singulièrement en Belgique, nous avons pu démontrer la particularité du projet.

Le fait que la Wallonie ait reconnu ce critère comme pertinent nous réjouit, car il conforte notre manière d'appréhender les actions à porter





dans le cadre des missions qui nous sont dévolues au sein du Parc naturel. Cela renforce les aspects de transversalité, et au delà, de transcommunalité, que nous mettons systématiquement en exergue dans nos actions. Cette transversalité reste difficile à mettre en place et «à s'imposer» mais, au final, elle ne rapporte que bénéfice à tous ceux qui y ont souscrit.

L'outil «parc naturel» semble idéal pour la réalisation de tels projets ; sa souplesse et son ouverture lui confèrent une place de choix dans des projets où réflexion, animation et innovation sont les éléments clé de leur réussite. Il est utile de préciser que la Route paysagère a été envisagée alors que les autorités régionales ratifiaient la Convention de Florence et que la base de réflexion ressortait de notre étude paysagère validée avant même cette ratification. Le Parc naturel doit tout simplement prendre sa place comme territoire d'expérimentation, de progrès, d'innovation et d'engagement

au-delà de certains clichés tenaces sur une obsession environnementaliste ou une orientation strictement dirigée par la conservation de la nature ; l'aménagement du territoire, l'agriculture, le tourisme et l'éducation au territoire sont également des clés de voûte qui permettent, si elles sont exploitées de concert, de proposer à toutes les composantes d'un parc naturel un développement territorial moderne et durable à l'échelle locale.

#### **Des contributions financières**

Un projet de cette ampleur, cela demande évidemment des moyens financiers conséquents et réellement extraordinaires. Comme expliqué plus en amont, le Phasing out de l'Objectif 1 nous a permis de concrétiser notre action avec du matériel solide, un balisage complet et bien étudié et l'intervention de professionnels pointus. Le Phasing out imposait une prise en charge



limitée (10%) aux communes bénéficiant, par l'intermédiaire du Parc naturel, des subventions. Les six communes qui composent le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Antoing, Belœil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes) n'ont pas hésité à couvrir les dépenses nécessaires à la bonne tenue de l'étude et à son succès. Les Collèges communaux ont tout de suite compris le potentiel d'une telle entreprise. Tous les accords nécessaires n'ont subi ni blocage, ni même retard : les autorisations des services communaux, de la Police locale (pour le parcours, la signalisation et le stationnement) et des Collèges communaux sont passés, après étude minutieuse, sans le moindre accroc. Notre route fait, pour les besoins d'une liaison de qualité, un détour côté français, les autorités communales d'Hergnies ont accepté le passage et la signalisation proposée, et ce dans le cadre de notre partenariat avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE) avec lequel le

Parc naturel des Plaines de l'Escaut forme le Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH). Comme exprimé dans un chapitre précédent, la pérennisation du circuit passe par un entretien correct et permanent. Cela soulève, évidemment, la problématique récurrente du financement, pour le moins très aléatoire. Même si la subvention pour l'équipement nous permettait de considérer 20% de réserve, l'épuisement des ressources est très rapide. En cela, ce type de projet peut devenir une source de soucis. Mais une intervention rapide et ciblée pour chaque problème détecté nous assure une tenue plus que satisfaisante du matériel installé.

#### **Des retombées ?**

Les panneaux de signalisation, placés en nombre, constituent la première communication directe vers les utilisateurs potentiels que sont les habitants du Parc naturel. Le bouche à oreille a



très bien fonctionné à partir des nombreux appels téléphoniques de personnes s'interrogeant sur la nature de cette route, allant même, pour certains, à demander ce que c'était «ce parc naturel»? Et oui, la Route paysagère a eu cet intérêt supplémentaire, de faire découvrir à quelques autochtones qu'ils vivaient sur un parc naturel. Les réactions positives ont largement surpassé les critiques négatives et peu constructives.

Bien entendu, la communication via les médias traditionnels a été importante : de nombreux articles dans la presse locale et dans la presse nationale, un éclairage particulier au niveau de la télévision locale et une présence marquée sur le site internet du Parc naturel.

Nous ne pouvions faire l'impasse sur l'édition d'une carte touristique contenant les informations nécessaires à une balade riche en découvertes et contenant les clés de compréhension des entités paysagères traversées. La carte a été éditée à trois reprises et distribuée, à ce jour, à plus de vingt cinq mille exemplaires. Tout comme l'entretien sur le terrain, il est nécessaire de renouveler la communication de manière régulière et d'y apporter une touche de modernité et d'innovation. À ce niveau-là aussi, la réflexion est permanente. Par contre, il est très difficile de quantifier, voire même d'estimer le nombre de visiteurs, en dépit des nombreuses demandes de renseignements. L'aspect le plus positif se trouve sans doute au niveau des échanges entre nous, gestionnaires du projet, et les acteurs locaux ; l'étude de la Route paysagère était, comme identifiée dans le programme d'actions, liée à d'autres circuits d'interprétation pour lesquels des groupes de travail avaient été constitués. Cette accroche locale est la plus value de tout projet de parc naturel. Plus que de parler de reconnaissance du Parc naturel, il s'agit surtout de la reconnaissance de ceux qui vivent le territoire. En ce sens, le retour sur investissement est favorable à l'ensemble des parties. De manière plus anecdotique, l'apport du travail de terrain intensif, notamment pour trouver des liaisons paysagères de qualité, nous a permis d'acquérir une connaissance plus fine du territoire et, bien plus, d'appréhender de manière plus complète les études en matière d'aménagement du territoire.

### **Et après la Route paysagère ?**

Si une des prérogatives d'un parc naturel est de créer des outils facilitant la gestion communale dans les matières environnementales et patrimoniales et l'accès à la connaissance, essentielle à toute prise de décision cohérente, la Route paysagère peut être intégrée, comme je l'ai déjà mentionné, à cette notion d'outil de sensibilisation. Les panneaux d'interprétations représentent un porter à connaissance à la fois basique et prospectif. La Route paysagère a apporté à l'étude paysagère, déjà citée, un éclairage particulier bienvenu. Celle-ci ne suscitait que peu voire pas d'intérêt tant chez les gestionnaires communaux que chez les habitants du Parc naturel. Malgré une consolidation via un projet de définition de périmètre d'intérêt paysager, initié par l'asbl ADESA en 2002 et en collaboration avec des groupes de volontaires

motivés, la matière paysagère avait du mal à trouver un écho. L'appropriation des paysages est apparue alors comme un des enjeux majeurs du territoire. Les nombreuses réactions positives reçues par rapport à cet éclairage soudain des paysages des Plaines de l'Escaut sont devenues le catalyseur des actions fortes entreprises par la suite dans cette matière.

Il était temps de passer à la vitesse supérieure et de travailler sur deux fronts. Le premier visant les gestionnaires communaux : réalisation d'analyses paysagères sur les zones sensibles (ZACC (Zones d'Aménagement Communal Concerté), PRU (Périmètre de remembrement urbain), périmètre éolien, définition des cônes de vue des PVR (Points de vue remarquables)... débouchant sur des orientations et des recommandations de gestion, bien évidemment mises à la disposition des auteurs de projets et de toute administration intéressée. Le second, visant directement les habitants, envisageait une sensibilisation via des sorties de terrain accompagnées, notamment par des acteurs locaux ou des artistes et professionnels d'horizons différents (photographes, conteurs, aquarellistes, architectes...). Ce renforcement de la matière paysagère émanait d'un «programme paysage» qui, tout en gardant ses spécificités propres au territoire, avait l'avantage de la cohérence avec d'autres projets lancés à travers la Wallonie, entre autres dans des parcs naturels particulièrement actifs. Nous profitons aujourd'hui encore d'une politique paysagère volontariste et de grande qualité de l'administration wallonne en charge de ces «programmes paysage». La cohérence des actions sur le territoire wallon et la qualité exigée permettent notamment d'intégrer les études et analyses des différents opérateurs à celles de la CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial) dans leurs excellentes publications des «Atlas des paysages de Wallonie».

Les multiples réflexions et remises en question développées ci-avant nous ont amené à reconsidérer notre étude paysagère première, cinq ans après. Une approche plus sensible et des notions de terroir plus présentes ont guidé notre équipe dans la réalisation des «Atlas communaux du paysage». Ces atlas sont devenus des références pour la gestion des problématiques paysagères soulevées en général par tout aménagement et pour une réponse adéquate aux enjeux déterminés. Nous sommes donc prêts à nous lancer dans la réalisation de la Charte paysagère prévue par le Décret relatif aux parcs naturels. Il s'agit, là encore, d'une excellente occasion de rassembler les forces vives du territoire afin d'initier une démarche de développement rural à vivre les dix prochaines années.

Cette future Charte est soutenue par un autre projet d'envergure inscrit naturellement dans la continuité de nos démarches de connaissance, de compréhension et de sensibilisation à l'évolution de nos paysages : l'observatoire photographique transfrontalier des paysages. Développé avec nos collègues du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, ce projet vise à faire comprendre, par le biais de la photographie, l'évolution

des paysages et de l'impact que peut avoir tout aménagement. Il est aussi un outil complémentaire de gestion des paysages en ce sens qu'il doit nous permettre de comprendre les mécanismes d'évolution. Les analyses d'une série de soixante clichés, reconduits dans le temps, nous pousseront à tenter d'anticiper, en se basant sur nos spécificités territoriales, les transformations, voire les mutations liées aux besoins effrénés de l'Homme d'occuper le sol de manière souvent individualiste.

Ce projet accentue l'intérêt que chacun peut porter au paysage. La confrontation du «c'était mieux avant» avec des démarches innovantes d'aménagement est particulièrement riche en débats sur le devenir de nos paysages et, à travers cela, l'évolution de notre société.

L'expérience acquise au cours de ces dix années à développer des projets, mener des actions et créer des outils dans une démarche constante de service à la collectivité, propre à «l'esprit parc naturel», m'a amené à considérer que le paysage est une ressource collective où chacun perçoit les signes de son appartenance à une région, un village et puise des ressources culturelles et sociales nécessaires à la reconnaissance de sa place dans la société.

## Conclusion

Avec quelques années de recul, je réalise que la Route paysagère se présente comme un moteur opérationnel de l'action paysagère de notre parc naturel. Il est indispensable de poursuivre sa valorisation et de la perpétuer au fil de l'évolution inévitable de notre territoire. Elle est et doit rester la vitrine du Parc naturel.

Recevoir le Prix du paysage en Belgique est, pour le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, une reconnaissance à travers un projet qui s'est avéré particulièrement pertinent pour notre territoire. Nous le prenons aussi pour une reconnaissance globale du Parc naturel et sa capacité à réfléchir, à rassembler, à exprimer, à sensibiliser, à diffuser et surtout à innover.

Pour terminer, je reprendrai une phrase maintes fois utilisée chez nous et faisant figure de slogan voire même peut-être d'accroche commerciale, mais qui donne une image précise de l'esprit qui a animé cette enrichissante démarche: *la Route paysagère est un objet unique à consommer au quotidien, à vélo ou en voiture, en famille ou en méditation, à petites doses ou à profusion et qui procure de multiples plaisirs dont celui de réveiller tous nos sens.*

## Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Situé au sud de Tournai et Mons, bordé par la frontière française, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut étend ses 26.000 hectares sur les communes d'Antoing, Bernissart, Belœil, Brunehaut, Péruwelz et Rumes. Il rassemble près de 63.000 habitants.

Labellisé «parc naturel» en 1996, il forme avec le plus ancien parc naturel régional français, le PNR Scarpe-Escaut, un territoire nommé «Parc naturel trans-frontalier du Hainaut» et s'inscrit également dans la Wallonie picarde.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut présente une grande variété de paysages et de biotopes. Les vastes massifs forestiers (Belœil, Stambruges, Bon-Secours, Howardries) et les prairies bocagères succèdent à des zones agricoles dégagées, ouvrant de vastes perspectives. Les saules têtards, les alignements d'arbres et de haies rythment l'horizontalité du regard. Anciens canaux, zones humides, mares et marais, anciennes carrières ou terrains miniers affaissés sont autant d'abris pour une faune et une flore abondantes. Un chapelet d'anciennes sablières présentant de beaux vestiges de landes typiques ou le damier coloré des pépinières de Lesdain complètent une palette sans cesse renouvelée. L'homme a façonné des écrans de verdure à travers les nombreux parcs et jardins des belles demeures et châteaux. Chapelles, moulins, granges, fermes en carré ou fermes-châteaux contribuent à affirmer le caractère rural des paysages du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Ce territoire a été le théâtre de passages tumultueux des Romains où l'eau était déjà utilisée pour le transport des marchandises. La découverte de barques gallo-romaines à Pommerœul en atteste. À travers la présence des Français, des Anglais, des Espagnols, des Néerlandais et même des Autrichiens, cette région laisse aujourd'hui en héritage un patrimoine dense. Avec le 19<sup>e</sup> siècle et l'avènement de l'industrie du charbon et de la pierre, un véritable réseau de canaux s'est développé. Le canal Ath-Blaton ou l'ancien canal Pommerœul-Callenelle en sont des exemples. Ce sont encore des centaines de milliers de tonnes de marchandises qui transitent chaque année sur l'Escaut et ses canaux. Entre châteaux, basilique, menhir, fossiles de l'ère jurassique et musées, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est une terre fertile de mémoire.

### Liens internet :

[www.plainesdelescaut.be](http://www.plainesdelescaut.be)

<http://www.youtube.com/watch?v=Izh9PRnVfH4&feature=youtu.be>

[www.observatoire-paysages.pnth.eu](http://www.observatoire-paysages.pnth.eu)

## La Route paysagère par le détail

La Route paysagère est jalonnée de trente panneaux interprétatifs qui permettent d'appréhender le paysage sous un nouvel angle et qui orientent le regard vers des notions architecturales, agricoles, historiques, industrielles ou naturelles. Un petit défi anime chacun des panneaux et nous interpelle sur un point de détail, intéressant et surprenant, à identifier dans le paysage. Un travail de terrain important a été mené pour relier ces points tout en maintenant un intérêt paysager et garantissant un maximum de sécurité. À chaque intersection, des panneaux hexagonaux reprenant le logo du Parc naturel indiquent le chemin à suivre. Un panneau de signalisation est placé à cinquante mètres du carrefour à venir et le suivant se situe au-delà du carrefour afin de valider la direction que le visiteur a prise. Dans chaque commune, à des endroits stratégiques, un grand panneau, installé en bord de route, propose au visiteur le tracé complet de la route et l'endroit où il se trouve. De la sorte, chacun peut avoir une information globale sur la Route paysagère et l'emprunter à partir de ce point sans risque de perdre le fil du parcours ; les panneaux d'interprétation, même s'ils sont numérotés, ayant leur identité propre sur le contenu.

De même, tout le long du parcours, des panneaux, indiquant le passage d'un cours d'eau façonnant le paysage, aident le visiteur à comprendre le territoire et rattachent l'habitant à son terroir.

Il est à souligner que quelques kilomètres de la Route paysagère se trouvent en territoire français.

Tous les aspects et les éléments composant les paysages des Plaines de l'Escaut sont détaillés, expliqués et interprétés, à savoir les thèmes suivants : le minier (les terrils, les corons, les ouvrages d'art, les bâtiments industriels et les plans d'eau issus d'effondrements), les canaux (le patrimoine et l'évolution des gabarits, les bras morts), la place de l'eau (les marais, les zones humides et les cours d'eau), le patrimoine (les châteaux, églises et moulins et les matériaux), le bocage (les saules têtards, les vergers et la biodiversité), les anciennes industries (les carrières et le textile), les jardins

des grandes demeures (l'architecture), l'architecture rurale (les traditions et les matériaux), les monts et les vallées (les lignes de crêtes et l'occupation du sol), les structures villageoises (la place du bâti et le réseau de chemins), le patrimoine arboré (les arbres remarquables), le plateau agricole, l'importance du ciel, les forêts, les pépinières et les vues panoramiques. En résumé, la Route paysagère, c'est cent vingt kilomètres avec trente panneaux didactiques, douze panneaux d'information, vingt-neuf panneaux signalant les cours d'eau et quelques trois cent cinquante six panneaux de signalisation.

### L'équipe technique

Coordination du projet :

Daniel Bragard, Chargé de mission

Recherches et étude de terrain :

Cécile Detienne, Chargée de projet

Scénario et participation à la réalisation de la vidéo :

Anaïs Boutin, stagiaire

### Le Comité de Suivi

Fanny Bougenies pour la rédaction des textes

Alain Quintart pour le suivi scientifique

Reinold Leplat pour la mise en cohérence

### Les prestataires

Stéphane Descamps de Villeneuve d'Ascq (F) pour le graphisme

Gaspard Jedwab de Bruxelles pour la scénarisation paysagère

Samuel Dhote de Lecelles (F) pour la photographie  
Patou Deballon de Watrelos (F) pour les dessins et illustrations

La Société Pyrolave de Castelsarrazin (F) pour l'impression sur panneaux en lave émaillée

Eo Design de Bruxelles pour la conception de la forme des supports

La Société Niezen Trafic de Brugellette pour la fabrication des supports et le placement sur le terrain

La société Picturimage de Boussu pour la réalisation de la vidéo

Un des trente panneaux de la Route paysagère.  
© PNPE

